



**Infos' CHASSE 67**

LE MAGAZINE  
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN



FÉDÉRATION DES  
CHASSEURS DU BAS-RHIN

N°64 OCTOBRE 2016

**AGRIFAUNE**  
Un partenariat  
agriculteurs chasseurs

Pages 10-11

# Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 25 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « Le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,  
**Klein Inter Autos**  
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire  
des économies sur votre prochaine voiture !

## KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein

Tél. 03 88 98 80 11

[www.kleininterautos.com](http://www.kleininterautos.com)

[kleininterautos@9business.fr](mailto:kleininterautos@9business.fr)

## FUCHS INDUSTRIE FRANCE

Herrlisheim Tél : 03.88.55.33.55

[www.fuchs-industrie.fr](http://www.fuchs-industrie.fr)



Epices, Additifs et Technologie





**Hugui Boquel**  
Responsable  
du service administratif  
03 88 79 83 85



**Camille Ferrer**  
Comptabilité



**Alexandra  
Barthel-Dick**  
Secrétariat



**Valérie Villard**  
Secrétariat



**Patrick Jung**  
Responsable  
du service technique  
06 80 74 70 39



**Nicolas Braconnier**  
Technicien chef  
06 80 74 71 61



**Romain Weinum**  
Agent technique  
06 86 80 24 85

## Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim • **Tél. 03 88 79 12 77** • Fax: 03 88 79 33 22 • Courriel: fdc67@fdc67.fr • Internet: www.fdc67.fr  
Horaires de réception et accueil téléphonique: **du mardi au vendredi de 10h à 16h** sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E - ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

### S O M M A I R E

Tableaux de chasse	4-5
Recherche de trichines	6
Leptospirose	8-9
Virus RHDV2 chez le lièvre	9
Agrifaune	10-11
Salon de la chasse - Metz	12
Dégâts de blaireaux	13
Messes de Saint Hubert	13
Histoire	14-15
Réintroduction du lynx	16
Braconnage	18-19
Conférence - Loup	19
Législation armes	20
Travaux	21
Brèves	22-25
Petites annonces	26



Infos'Chasse 67  
vous est distribué gratuitement  
six fois par an grâce notamment au soutien  
de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier lors de vos achats.**

### E D I T O R I A L

Quand vous lirez ces lignes, les flamboyances de l'automne embelliront la nature. Le brame du cerf s'essoufflera et on entendra les derniers raires dans nos forêts. Certains chasseurs auront eu la chance de rencontrer le cerf de leur vie. Je les félicite pour avoir placé une balle efficace et propre.

La saison des battues va revenir et avec elle les précautions à prendre pour la sécurité. Les accidents de chasse sont certes en baisse, mais chaque accident est un accident de trop. Les vestes rouges dont le Bas-Rhin était le grand promoteur dès 2004 en France ont certes fortement contribué à la régression des accidents. Nous avons instauré cette pratique pour les chasseurs dès lors que les scientifiques avaient démontré que le gibier ne voyait pas dans les longueurs d'ondes du rouge/orangé. Cette pratique est bénéfique pour les chasseurs et les traqueurs. Elle met aussi en garde les autres utilisateurs de la nature qui n'ont pas pris connaissance des panneaux que les chasseurs disposent les jours de battue.

Sachant que la chasse en battue est incontournable pour réduire les dégâts de gibier, puissent ces autres utilisateurs de la nature s'équiper également de baudriers rouge/orangé pendant leurs périples dans nos forêts. C'est contraignant comme le port de la ceinture de sécurité en voiture, mais c'est aussi un facteur de réduction des accidents. Alors tous ensemble vivons la nature automnale en orangé pour une sécurité accrue. **L'important c'est de voir et d'être vu.**

Le Cyné'tir est lui aussi une aide efficace à la réduction des accidents. En effet, l'entraînement au tir est la meilleure parade à l'indispensable maîtrise de soi quand «déboule» une compagnie de sangliers. L'entraînement au Cyné'tir vous aura familiarisé avec toutes les situations rencontrées en battue tout en assurant au gibier le maximum de chances de mourir proprement. Prenons exemple sur nos joueurs de tennis. Lequel oserait se mesurer, lors d'un match, à son adversaire si son dernier entraînement datait de plus de 6 mois? **Alors qu'attendons-nous pour nous entraîner au Cyné'tir plutôt que d'attendre les premières battues pour nous entraîner vainement sur du gibier vivant.**

Le respect de l'angle de 30° est lui aussi un facteur important dans la réduction des accidents de chasse. **Le non respect de cet angle est responsable de la majorité des accidents en battue.** N'hésitez pas à placer des fanions (*disponibles à la FDC*) des mouchoirs ou autre serviettes rouges pour repérer les angles avec vos chasseurs voisins. N'hésitez pas à solliciter votre voisin de poste pour qu'il place lui aussi des repères à 30°, **il en va aussi de votre propre sécurité.**

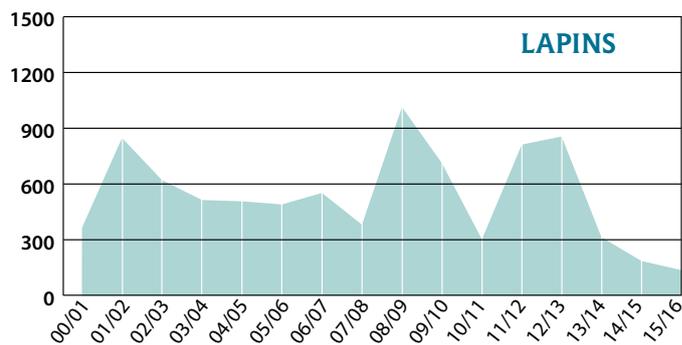
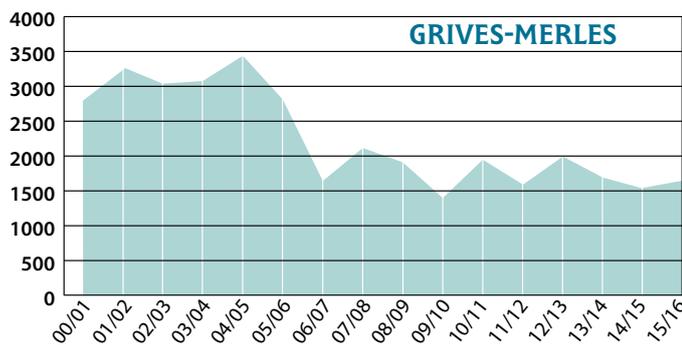
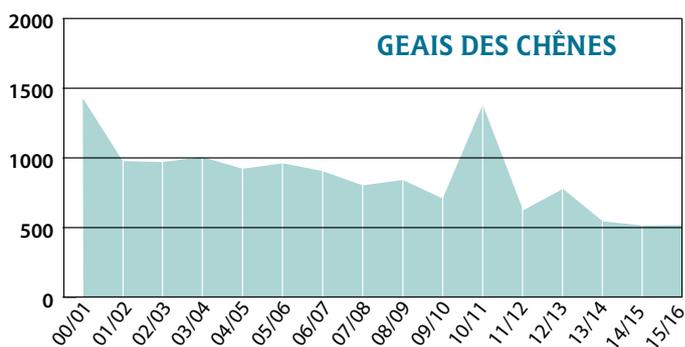
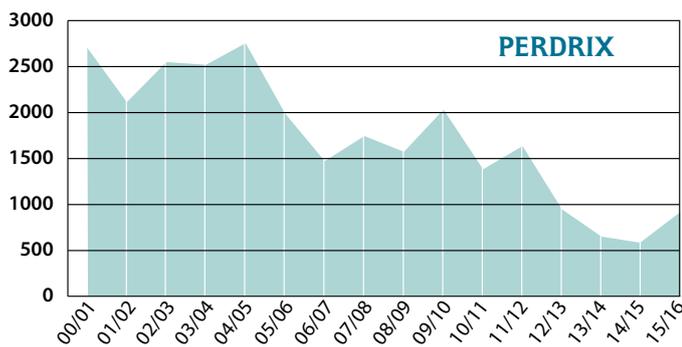
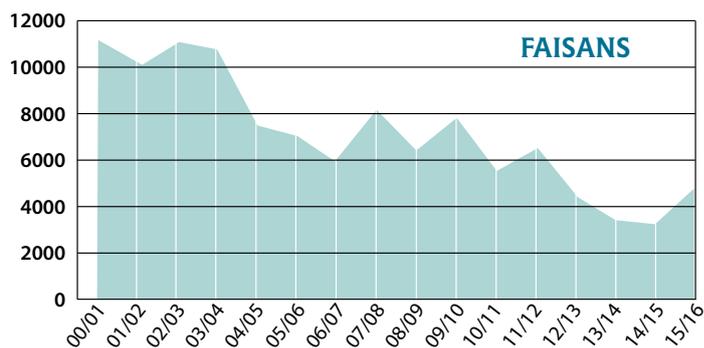
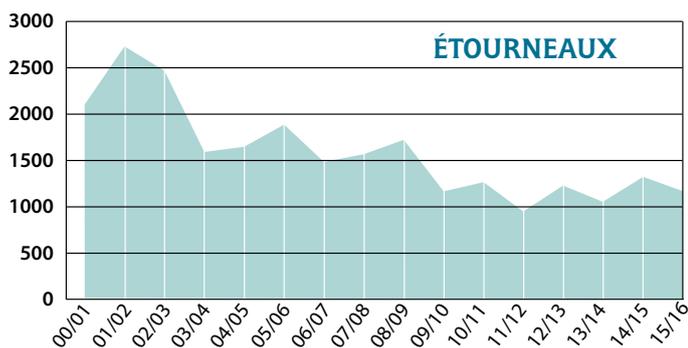
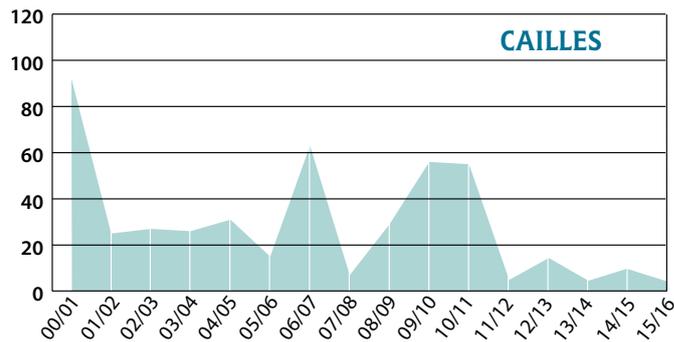
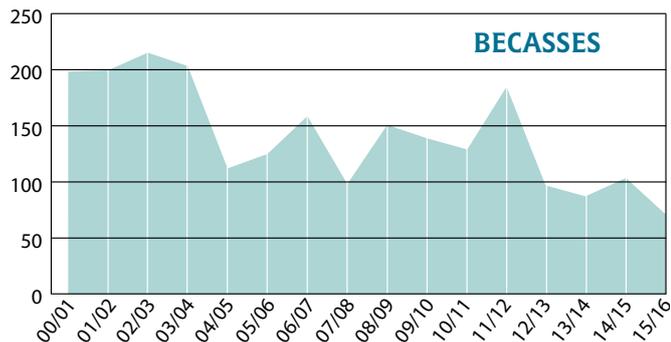
Bonne saison de chasse

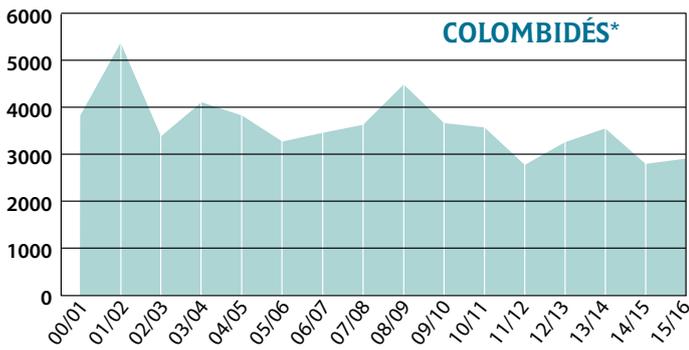
Gérard Lang, *Président de la FDC67*



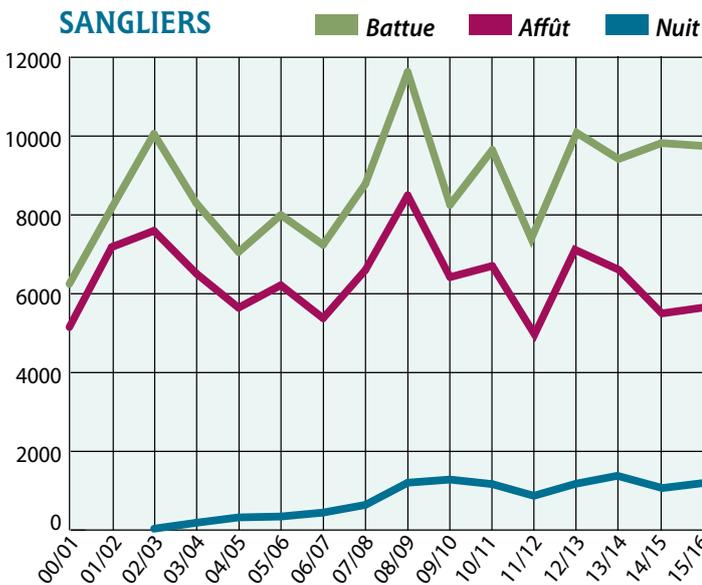
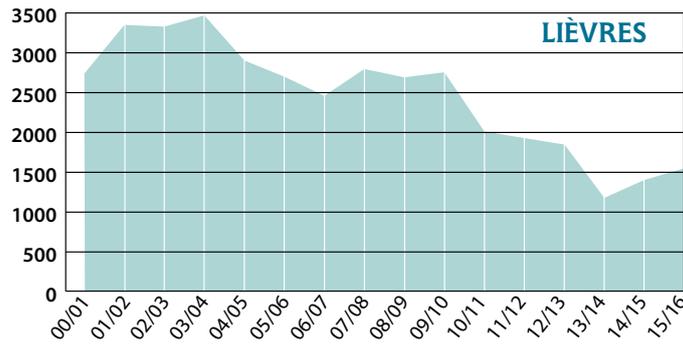
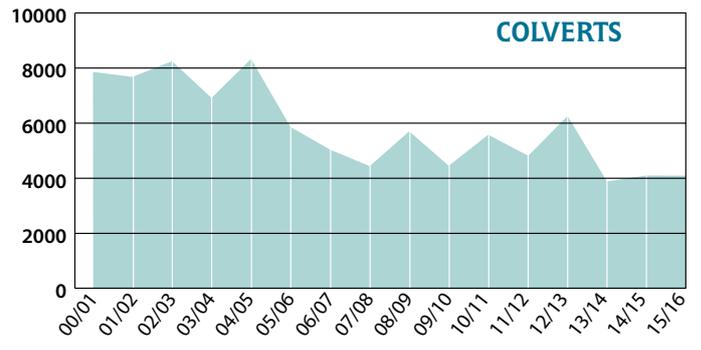
## Évolution des tableaux de chasse dans le Bas-Rhin

Depuis 19 ans, les chasseurs du Bas-Rhin sont tenus de rendre compte des prélèvements réalisés annuellement sur la faune sauvage. L'évolution des tableaux de chasse ne correspond pas forcément à l'évolution des populations de gibier. Certaines espèces sont en effet sous-exploitées comme le pigeon ramier, la caille des blés ou encore la bécasse. Ces chiffres sont issus d'une enquête annuelle non exhaustive, qui permet surtout de dégager des grandes tendances.

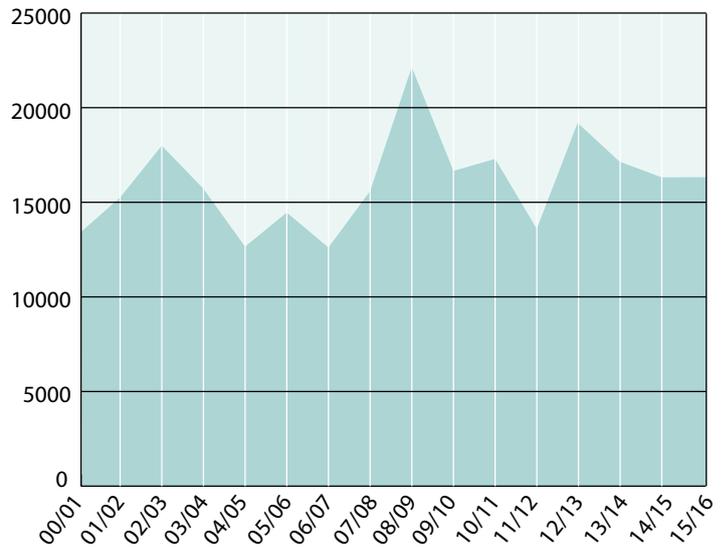




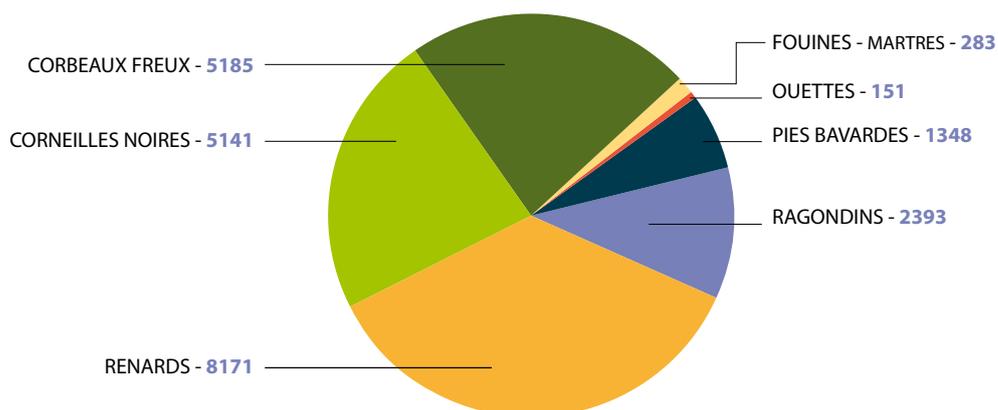
\*PIGEONS - TOURTERELLES DES BOIS - TOURTERELLES TURQUES



**SANGLIERS - TOTAL**



## Plus de 28 600 prédateurs et déprédateurs en 2015/2016





# Haguenau Chasse Tir

1, Place Barberousse

67500 Haguenau

tél: 00 33 (0) 3 88 90 37 67

fax: 00 33 (0) 3 88 90 40 28



[haguenauchassefir@wanadoo.fr](mailto:haguenauchassefir@wanadoo.fr)  
<http://www.armurerie-hct-67.com/>

# BIWI

RUBBER · PLASTIC · SILICONE



**Caoutchouc / Plastique / Silicone**  
+ 30 ans d'expérience

Développement / fabrication de produits

- Technique
- Médical
- Etanchéité
- Horlogerie / Joaillerie
- Identification

Route de la Transjurane 22 CH-2855 Glovelier  
Tél +41 32 427 02 00 / Fax +41 32 427 02 01  
[www.biwi.ch](http://www.biwi.ch/) / [info@biwi.ch](mailto:info@biwi.ch)



**NOUVEAUTE 2016**



**SWAROVSKI Z8i 1-8x24** Champ de vision 42,5 m



**2450€**

Réticule 4A-IF



**ou**

*Lunette à double réticule.  
Vous le changez par simple  
pression simultanée sur les boutons  
de réglage de l'intensité.*

**Veste avant, pendant ou après chasse**



**Veste Verdun**  
3 couleurs  
Insulate platinum

**99.90€**



**Pulls Kendal col zip**  
avec membrane coupe-vent  
+ poche poitrine

**134.90€**



80% Laine  
12% Polyamide  
2% Elastane

Aimpoint 9000 SC



**499€**

Aimpoint Hunter H30 L / H34 L



**699€**

Aimpoint Micro H2  
avec support Waever

**599€**



Pour l'achat d'un viseur Aimpoint  
une casquette fluo offerte

**Frédéric RENARD, à votre service.**

**OUVERT du Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h et le Samedi 9h-12h/13h30-18h.  
Saison de battues (15 Octobre au 1er Février) le Samedi dès 7h30**

**NATURA VALLÉE ~ 67130 SCHIRMECK ~ TÉL.: 09 60 12 08 90  
Mail : [naturavallee@orange.fr](mailto:naturavallee@orange.fr) - [www.naturavallee.fr](http://www.naturavallee.fr)**

Les cas de leptospirose humaine doublent en 2 ans

# La FDC67 participe à une vaste investigation de terrain pour comprendre cette maladie

La leptospirose est une maladie bactérienne sournoise qui atteint plus d'un million de personnes dans le monde. Les bactéries qui en sont responsables constituent un grand groupe de plus de 300 espèces que l'on retrouve principalement dans les territoires où l'eau est présente. Une simple flaqua peut permettre aux bactéries de survivre longtemps.

Dans son rapport d'activité annuel qui vient d'être publié, le Centre National de Référence de la Leptospirose (CNRL) indique qu'il a recensé 628 cas de cette maladie en France métropolitaine en 2014. C'est une année record. Pour rappel, le nombre de cas graves (nécessitant une hospitalisation) enregistrés en 2013 était de 385, avec une incidence qui était déjà la plus forte depuis la deuxième guerre mondiale, et tournait en moyenne autour de 300 cas les années précédentes. Concernant essentiellement les mammifères, ces bactéries pathogènes se concentrent dans les reins et sont excrétées dans le milieu environnant dans les urines.

L'homme est sensible à ces bactéries et si généralement l'infection se traduit par un syndrome grippal sévère, les cas les plus graves nécessitent une hospitalisation d'urgence pour des complications rénales, pulmonaires ou méningées. Environ 1 % des personnes atteintes mourront de cette infection. Mais l'homme n'est pas le seul à être sensible à cette maladie reconnue comme une pathologie liée aux milieux aquatiques ou humides. Les chiens peuvent en mourir en 48 heures. Les chevaux en deviennent aveugles et dans les élevages bovins, ovins ou porcins, les leptospires provoquent des avortements.

La transmission de la maladie peut s'effectuer soit par contact direct avec les urines des animaux réservoirs soit par les eaux douces souillées par ces urines. A une température supérieure à 4°C, l'eau douce permet une survie prolongée des leptospires.

Bien connue dans ses conséquences et l'identification de ses agents pathogènes, la leptospirose reste néan-



Une maladie reconnue comme une pathologie liée aux milieux aquatiques ou humides

moins encore assez obscure en ce qui concerne l'écologie de sa transmission. Cependant une chose est bien identifiée, ce sont les rats qui sont porteurs et réservoirs des souches de bactéries les plus pathogènes pour l'homme. Depuis 2013 la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin participe à une vaste étude sur cette maladie qui est présente dans toute la France.

Il s'agit d'un projet lancé en collaboration entre l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ), le laboratoire des leptospires de l'école vétérinaire de Lyon (VetAgroSup), la Fédération Nationale de la Chasse et l'Association des directeurs de laboratoires vétérinaires.

L'objectif principal était de comprendre quelles espèces de mammifères portaient et pouvaient excréter quelles souches de leptospires dans la nature.

L'étude a couvert trente départements et consistait en l'analyse, avec des outils de biologie moléculaire, des reins de toutes les espèces de mammifères terrestres à l'exception des rongeurs dont on connaît déjà le rôle dans la transmission.

Ainsi de la belette jusqu'au cerf, c'est la capacité de portage dans les reins de plus de 28 espèces de mammifères qui a été évaluée.

3738 reins ont été collectés par les Fédérations des Chasseurs grâce à leur réseau d'acteurs de terrain, chasseurs, piégeurs, techniciens extrêmement bien répartis sur tous les territoires.

151 reins provenant du Bas-Rhin ont ainsi été analysés par le laboratoire vétérinaire départemental. Ces résultats ne sont pas spécifiques du département. Il ne s'agit pas de faire une étude cartographique de la maladie mais d'étudier les résultats globalement. Cette zoonose peut apparaître n'importe où, ce sont les résultats par espèce qui sont importants.

**De la belette jusqu'au cerf, c'est la capacité de portage dans les reins de plus de 28 espèces de mammifères qui a été évaluée.**

Il s'avère que l'espèce la plus fréquemment porteuse de ces bactéries pathogènes est le hérisson. Tout comme le rat, espèce réservoir connue et porteur quasi exclusif d'une souche, le hérisson est lui aussi porteur d'une seule souche de leptospires pathogènes qui commence à apparaître chez l'homme comme chez les animaux. On peut ainsi se demander si comme le rat, le hérisson ne serait pas une espèce réservoir, ce à quoi on ne s'attendait pas au démarrage de l'étude. C'est notam-

ment sur cette question que vont porter les prochains travaux de l'ELIZ. Parmi les carnivores, seuls les mustélidés (particulièrement fouines et martres, mais aussi blaireaux, belettes, hermines et putois) semblent être fréquemment porteurs et excréteurs d'une grande variété de souches bactériennes leptospires. Ils pourraient jouer dans la nature le rôle de communauté de maintenance et dissémination. Les lagomorphes (lièvres et lapins) ne sont pas porteurs. Les ongulés (cerfs, chevreuils, sangliers, chamois, mouflons, bouquetins) le sont très peu et représentent peu de risque de contamination de l'environnement. Ceci dit il faut toujours penser à utiliser les gants jetables pour la manipulation de la faune sauvage. Il est cependant intéressant de remarquer que lors d'études du même type, 20 ans plus tôt, sur les mêmes territoires, on ne trouvait pas d'ongulés contaminés. A présent on retrouve des

leptospires dans 1% des reins d'ongulés. Le réchauffement climatique pourrait en partie expliquer ces variations car il permettrait la survie des leptospires dans l'environnement et favoriserait les populations de rongeurs. Ce qui entraînerait une plus grande opportunité pour la faune sauvage de se contaminer. Les rongeurs non aquatiques (marmottes, écureuils, Loirs)

**Les lagomorphes (lièvres et lapins) ne sont pas porteurs. Les ongulés (cerfs, chevreuils, sangliers, chamois, mouflons, bouquetins) le sont très peu.**

ne semblent pas concernés par cette maladie. En revanche les castors vu leur milieu de vie peuvent excréter et contaminer les rivières qu'ils fréquentent. Signalons enfin qu'aucun animal n'a été spécifiquement tué pour cette étude. Ce sont les animaux issus de la

chasse ou du piégeage ainsi que ceux trouvés morts sur les routes qui ont servi à cet impressionnant échantillon. Grâce aux partenaires locaux, qui œuvrent sur le terrain, fédérations des chasseurs et laboratoires vétérinaires départementaux, cette étude est considérée comme une des plus importantes en taille d'échantillon, en diversité d'espèces et en surface couverte. D'autres études de terrain devront suivre concernant cette maladie car il reste encore beaucoup de choses à découvrir mais les premiers pas faits dans cette investigation épidémiologique ont permis de progresser dans la compréhension du fonctionnement de cette maladie de nos contrées. Les chasseurs ont participé à cette progression, qu'ils en soient ici mille fois remerciés. ■

*Benoît Combes*

Pour en savoir plus :  
[www.e-l-i-z.com](http://www.e-l-i-z.com)

## Découverte sanitaire

# Le virus RHDV2 est présent chez le lièvre d'Europe

**A**u début des années 1980, deux maladies mortelles de type hémorragique sont apparues chez le lièvre et le lapin domestique et sauvage. Appelées EBHS (European Brown Hare Syndrome) chez le lièvre et VHD (Viral Haemorrhagic Disease) chez le lapin, elles sont dues à deux virus différents de la famille des Calicivirus. Ces maladies sont surveillées et étudiées en France grâce au réseau d'épidémiosurveillance SAGIR, administré par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), en partenariat notamment avec les Laboratoires Départementaux d'Analyses Vétérinaires (LDAV). Des recherches ont été réalisées récemment par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et l'ONCFS pour comprendre l'origine de la mort de lièvres d'Europe présentant les mêmes symptômes que l'EBHS mais pour lesquelles les analyses conduites ces dernières années

dans un cadre diagnostique ne permettaient pas de détecter la présence du virus de l'EBHS.

Ces recherches ont montré que, parmi les lièvres analysés en 2015 par le réseau SAGIR et présentant des symptômes évocateurs de l'EBHS, 55 étaient porteurs du virus de l'EBHS et 40 étaient porteurs du virus RHDV2. Ce virus, apparu en 2010 en France, est proche du virus d'origine de la VHD chez le lapin et est aujourd'hui responsable de 98% des épidémies de maladie hémorragique chez cette espèce.

Ces résultats montrent donc que le virus RHDV2 peut passer d'une espèce à l'autre et provoque chez le lièvre d'Europe des lésions similaires à celles provoquées par le virus de l'EBHS. Ces infections de lièvres par le virus RHDV2 ne constituent pas un phénomène isolé puisqu'en 2015, elles se sont produites dans 21 départements différents et elles représentent plus de 40% des épidémies de maladie hémorragique chez le lièvre. Toutefois, les données recueillies dans le cadre de SAGIR ne montrent pas de recrudescence de maladie hémorragique chez le lièvre en 2015. Rien n'indique donc à ce stade que le passage du RHDV2 au lièvre s'accompagne d'un accroissement de l'impact de la maladie hémorragique, connue en France depuis le début des années 1980. Les outils de diagnostic utilisés en routine par les LDAV dans le cadre de SAGIR vont être adaptés dans les prochains mois pour améliorer la surveillance du RHDV2 chez le lièvre et suivre sa progression spatio-temporelle. ■



ence de maladie hémorragique chez le lièvre en 2015. Rien n'indique donc à ce stade que le passage du RHDV2 au lièvre s'accompagne d'un accroissement de l'impact de la maladie hémorragique, connue en France depuis le début des années 1980. Les outils de diagnostic utilisés en routine par les LDAV dans le cadre de SAGIR vont être adaptés dans les prochains mois pour améliorer la surveillance du RHDV2 chez le lièvre et suivre sa progression spatio-temporelle. ■



**Le réseau national Agrifaune est issu d'un partenariat national réunissant, les Chambres d'Agriculture, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et la Fédération Nationale des Chasseurs. Au niveau local, une convention a été établie avec les représentants locaux de ces mêmes organismes dont la FDC67 (FDSEA 67, Chambre d'Agriculture d'Alsace, ONCFS et FDC67).**

**L'**objectif du réseau est d'expérimenter des pratiques et des techniques innovantes pour préserver la petite faune de plaine tout en les associant à une agriculture de production.

Plusieurs volets d'expérimentation sont mis en avant, notamment les pratiques culturales ou encore un volet machinisme permettant de faire évoluer des outils pour diminuer les pertes sur la petite faune. Ce sont précisément ces deux volets qui ont été mis en œuvre sur le Bas-Rhin.

### **Les débuts dans le Bas-Rhin : premiers essais**

En Alsace, soit sur les deux départements, la première convention a été signée en 2013.

Les débuts du réseau ont tout d'abord été marqués par des essais de sous-semis dans du blé et du maïs dès 2014 dans le Bas-Rhin. L'objectif était de pouvoir obtenir une continuité des couvertures végétales et ainsi conserver des zones refuges pour la petite faune par des CIPAN (Couverts Intermédiaires Pièges à Nitrates).

Par la lutte contre l'érosion des sols ou la protection de l'eau et grâce au déve-

loppement de pratiques simplifiées de travail du sol, le machinisme agricole évolue et ainsi des outils permettant de préparer les rangs de semis tout en épargnant le reste de la parcelle ont vu le jour tel que le Strip'till.

Ainsi, le semis dans un couvert en place est devenu possible sans la destruction de ce dernier, ouvrant la voie à de nouveaux essais qui seront programmés pour 2016, 2017. Ce sont les couverts dérobés ayant servi de refuge pour la faune durant l'hiver qui sont conservés jusqu'au semis de maïs au printemps.

### **Les travaux de 2015 et 2016 dans le Bas-Rhin : la suite logique...**

Dès 2015, les travaux du réseau au niveau local, se sont orientés vers des essais de réduction des pertes subies par la petite faune de plaine lors des fauches ou destruction des CIPAN.

Cette problématique prend de plus en plus d'ampleurs avec les obligations réglementaires faites aux exploitants agricoles dans le cadre de la directive nitrates et notamment sur la couverture hivernale des sols.

Ces couverts sont au départ de leur croissance des refuges utiles pour la faune sauvage, mais leur destruction par voie

mécanique peut être préjudiciable voire contreproductive pour nous chasseurs qui misons sur ces aménagements.

Dans cette problématique, des expérimentations et des solutions se développent.

Ainsi, le choix de couverts gélifs peut être une solution, mais il ne sera pas forcément un atout d'un point de vue agronomique ou alors à long terme.

Le Bas-Rhin a également par le passé testé des systèmes de détection de chaleur pour repérer et déplacer les animaux. Ce système est cependant très contraignant en temps.

Ainsi à partir de 2015, nous avons réfléchi au développement d'une barre d'effarouchement qui a finalement été conçue en 2016.

### **Une oreille attentive**

Des agriculteurs – éleveurs ainsi que les chasseurs ont tous déjà été concernés par de jeunes faons de chevreuils, lièvres ou encore faisans tués ou mutilés lors des passages de fauche. Cela n'est agréable pour personne !

Dès les débuts du projet, les échanges entre partenaires et exploitants agricoles sur le terrain ont été bien accueillis.

Plusieurs candidats, exploitants agricoles, se sont manifestés et le choix s'est porté

au final vers une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) à savoir vers la CUMA de la Rosée, dont le président est Matthieu Goehry, regroupant 10 exploitants qui achètent leur matériel en commun et qui fauchent de nombreuses prairies de Saverne à Bischwiller.

## La réflexion au départ

Le partenariat Agrifaune permet un échange constructif sur les problématiques rencontrées en mettant en commun les contraintes de chacun.

Leur prise en compte est primordiale pour la réussite future du projet.

Ainsi, le prototype a été étudié pour être pratique de mise en œuvre, pour permettre une fauche avec du matériel dans l'air du temps sans ralentir son utilisateur et être efficace dans sa mission de sauvetage.

Les retours d'expériences, notamment sur des prototypes testés au niveau national, nous montraient qu'une barre placée devant le bloc de fauche ne permet pas systématiquement la fuite du gibier sauf à réduire fortement la vitesse. De plus, les barres d'effarouchement attelées à l'avant empêchent l'utilisation d'une faucheuse frontale ce qui est de plus en plus courant.

Les critères précédents nous ont poussés à privilégier un système fixé à la faucheuse avec commande hydraulique à l'avant pour la finition des bordures à vitesse réduite dans le cas de présence de haies et en latéral à la faucheuse arrière



Semis sous couvert de maïs

afin de balayer un tour d'avance sur la barre de coupe, laissant ainsi le temps à la petite faune de fuir.

## Au hasard des rencontres

Dans le cadre des formations au permis de chasser, plusieurs sessions ont accueillis du public ayant une activité agricole et viticole.

C'est ainsi, que nous avons pu trouver le concepteur du prototype auprès de la société Alsace-Kobloth d'Itterswiller en la personne de Denis Kobloth (contact: groupekobloth@gmail.com).

Il est viticulteur, propose toute prestation en viticulture et dispose d'un atelier en mécanique avec pour spécialité la maîtrise des systèmes hydrauliques. C'est aussi un contact déjà connu par

de nombreux chasseurs et gardes-chasse pour lesquels il réalise également des cages pièges.

Dès le départ du projet, il s'est pris le temps de se déplacer pour prendre connaissance du matériel de fauche utilisé par la CUMA, prendre les cotes, dessiner le projet, le réaliser, l'installer à la CUMA et l'adapter lors des essais. Nous l'en remercions.

## Perspectives d'évolutions

Selon les retours que nous obtiendrons en fin de campagne de récolte de foin, il sera possible d'envisager des adaptations sur broyeurs agricoles et ainsi bénéficier d'un système équivalent lors de la destruction des couverts végétaux intermédiaires aux cultures. ■

**Pour tous vos imprimés  
publicitaires ou commerciaux**

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...



**Imprimerie  
PARMENTIER**



1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU  
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr

[www.imprimerie-parmentier.fr](http://www.imprimerie-parmentier.fr)



**CITROËN**

**GARAGE ANDRÉ**

L'expérience au service de votre voiture.  
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



**34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM  
Tél. 03 88 33 17 94**

Email : andre.garage@wanadoo.fr

Metz – 9/10/11 septembre 2016

## Salon de la Chasse



*Un grand Merci à Anne Dumazert et Guy Untereiner pour leur soutien à la FDC 67 comme animateurs-décorateurs du stand de la FDC 67, invitée d'honneur au salon de la chasse à Metz.*



*Le président de la FNC, Willy Schraen et Aliette Schaeffer, administratrice de la FDC67*



*Nos sonneurs alsaciens lors du Salon*

**Les représentants du Grand Est et le nouveau président de la Fédération Nationale des Chasseurs fraîchement élu**

*De gauche à droite, Jacky Desbrosse (FDC Marne), Willy Schraen, président de la FNC, Pierre Lang (FDC Moselle) et Gérard Lang (FDC Bas-Rhin)* ■





## Mode opératoire en cas de dégâts de blaireaux

**Voici la marche à suivre  
en cas de problématiques dégâts, sécurité  
ou salubrité liés à l'espèce blaireau.**

**I**l convient dans un premier temps de contacter Christian Braun (LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux) – Tél. 03 88 22 07 35 ou mail : christian.braun@lpo.fr qui chargera le pôle médiation du GEP-MA (Groupe d'Etudes et de Protection des Mammifères d'Alsace) de prendre contact avec les maires concernés.

Si aucun moyen développé n'a permis de régler le problème, et que ce dernier est réel, les maires peuvent agir dans le cadre de l'article L.2542-3 du code général des collectivités territoriales :

*« Les fonctions propres au maire sont de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics. »*

*Il appartient également au maire de veiller à la tranquillité, à la salubrité et à la sécurité des campagnes.»*

Pour ce faire et afin de cadrer les interventions projetées avec la réglementation en vigueur, nous conseillons aux maires de prendre contact au préalable avec la Direction Départementale des Territoires. ■

### Contact :

Philippe Wolff  
Chef de l'Unité Chasse et Pêche  
DDT 67/SEGE/MNE  
philippe.wolff@bas-rhin.gouv.fr  
Tél. 03 88 88 91 06



## AGENDA

# Les messes de Saint-Hubert dans le Bas-Rhin 2016

### SARRE-UNION

**Vendredi 28 octobre**  
à l'église Saint Georges – 19h.  
Organisateur : GGC Alsace Bossue

### OBERNAI

**Dimanche 30 octobre en l'église**  
Saints Pierre et Paul – 10h30.

### MARIANTHAL

**Le jeudi 3 novembre en la basilique**  
Notre Dame – 19h.  
Organisateur : Société Locale des Chasseurs de  
Haguenau Wissembourg

### STRABOURG

**Vendredi 4 novembre à la Cathédrale – 18h.**  
Organisateurs : Groupement des Lieutenants  
de Louveterie et ABRCCG

### MOLLKIRCH

**Dimanche 6 novembre en l'église**  
Saint Joseph – 10h.

### SOUFFLENHEIM

**Vendredi 18 novembre à l'église**  
catholique - 19h.  
Organisateur : GGC Sauer-Moder



Départ pour la chasse

## Faune et chasse dans le Bas-Rhin à la Belle Epoque

**A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la chasse dans une Alsace annexée par l'empire allemand présente des facettes très contrastées, entre pays d'abondance et terre de violence.**

**A**l'époque du Reichsland, l'Alsace est réputée pour son gibier très abondant. Les sangliers abondent pour la plus grande joie des chasseurs et le malheur des paysans. En janvier 1895, les deux gardes-chasse de Marckolsheim tirent quinze «bêtes noires». On estime à près de 1000 Mark les dégâts occasionnés par ces voraces animaux et des battues vont être organisées pour les détruire. L'hiver 1895 est particulièrement rigoureux. Début mars, on découvre dans la forêt de Drusenheim au bord du Rhin une trentaine de chevreuils morts de froid. Le garde-chasse de Schirmeck relève en avril les restes de dix cerfs et de dix-huit sangliers qui ont succombé au froid et à la faim.

### Un gibier très abondant

La situation du gibier s'améliore heureusement au cours des années suivantes. En août 1897, l'ouverture de la chasse se présente sous les meilleurs

auspices. Les chasseurs rapportent dans leurs gibecières de nombreux lièvres, faisans et perdrix. Les premières journées de chasse semblent démentir les pronostics pessimistes. Les baux de chasse viennent d'être renouvelés et plusieurs adjudicataires pensaient que leur nouveau lot avait été vidé de leur gibier. Il n'en est heureusement rien. Les autorités rappellent aux chasseurs qu'ils sont tenus d'assurer contre l'invalidité et la vieillesse les traqueurs qu'ils emploient lors des battues aux sangliers sous peine d'une amende de 300 Mark.

La forêt de l'Illwald à proximité de Sélestat constitue un territoire très giboyeux. Le 6 janvier 1901, les locataires de la chasse organisent une grande traque. Le tableau en fin de journée paraît remarquable : douze sangliers dont quelques gros solitaires, quatorze daims dont la moitié bien coiffés et une vingtaine de brocards. Les chasseurs ont volontairement épargné les chevrettes et les lièvres pour assurer la pérennité du gibier. En effet, celui-ci est souvent menacé par

les inondations périodiques qui affectent cette forêt.

Un an plus tard, l'administration parvient à harmoniser les baux de chasse. Le 6 janvier 1902, une réunion de chasseurs et de représentants de l'administration forestière se tient à Strasbourg au palais de la délégation d'Alsace-Lorraine sous la présidence de M. de Schraut sous-secrétaire d'Etat. Chasseurs et forestiers s'accordent pour fixer la durée des baux pour la prochaine adjudication de la chasse dans les forêts domaniales. La location de la chasse n'aura lieu, cette fois-ci, que pour une période de cinq ans afin de faire coïncider à l'avenir, la durée de location des chasses communales avec celle des chasses dans les forêts domaniales. Quelques semaines plus tard, se déroule à Mutzig une étrange battue, devenue insolite en Alsace depuis quelques décennies. Dans la nuit du 9 au 10 mars, des dizaines d'hommes armés de fourches poursuivent des loups dans les bois. En fait, il s'agit de trois loups qui s'étaient échappés d'une ménagerie installée près de la

gare. Le personnel de la ménagerie ainsi que des hommes volontaires de Mutzig, se sont mis à la poursuite des fauves. La traque dure toute la nuit et, à cinq heures du matin seulement, les carnassiers se retrouvent enfin en cage, au grand soulagement de leur propriétaire et des habitants de la région.

## Trop d'accidents de chasse stupides

La presse régionale relève quelques accidents de chasse afin de mettre en garde les chasseurs. En décembre 1894, au cours d'une battue dans la forêt de Brumath, le notaire Diemer est atteint par une décharge de plomb en pleine figure. Il perd un œil. Le tireur imprudent se trouvait à plus de 150 m du malheureux chasseur blessé. Un an plus tard, un accident bien plus dramatique se déroule lors d'une partie de chasse dans la forêt de Sermersheim au sud de Benfeld. Un habitant de Huttenheim à l'affût entend un bruit dans un fourré proche de lui. Sans avoir clairement identifié sa cible, il fait feu en croyant tirer un chevreuil. Malheureusement, il atteint le garde-chasse Sigwalt qui avait quitté son poste pour explorer le taillis. Le garde, père de six enfants, décède une demi-heure plus tard. En décembre 1901, un autre accident se produit dans la forêt de



Le daim de l'Illwald, un gibier exceptionnel

l'Ungersberg. M. Buckel propriétaire de l'hôtel du Haut-Koenigsbourg se rend à la chasse avec son fils. Celui-ci tire un coup de feu sur un lièvre, mais plusieurs plombs ricochent sur un rocher et atteignent M. Buckel au ventre. L'état du blessé donne lieu à de sérieuses inquiétudes.

## Des gardes-chasse agressés

La période du Reichsland paraît encore plus terrible pour les gardes-chasse victimes de nombreuses agressions. Les altercations avec les braconniers se déroulent parfois de façon catastro-

phique. En janvier 1896, le garde-chasse privé à Stotzheim tire un coup de fusil mortel sur un braconnier bien connu, résidant dans la commune de Saint-Pierre. Le garde n'est pas condamné car l'enquête démontre qu'il a agi dans le cadre de la légitime défense. Mais bien souvent, c'est le garde-chasse qui se retrouve être la victime. En octobre 1896, le garde-chasse Mitscher de Niederbronn surprend un braconnier. Il le somme de déposer son arme puis il s'approche de lui. Le délinquant se précipite alors sur le garde et le roue de coups au point de mettre sa vie en danger. L'année suivante, à Harskirchen près de Sarre-Union, deux individus assassinent le garde-chasse Reichel de dix coups de couteau et jettent ensuite son corps dans la fosse à purin. En 1902, c'est le garde-chasse de Marckolsheim qui est pris pour cible. Un braconnier lui tire un premier coup de feu et le crible de plomb. Le garde blessé s'enfuit sur une centaine de mètres, poursuivi par son assassin. Arrivé à sa hauteur, il lui décharge en pleine tête un deuxième coup de fusil. Le crime est qualifié d'assassinat prémédité car le braconnier a voulu faire disparaître le seul témoin qui aurait pu le dénoncer. La campagne alsacienne était donc loin d'être un pays de cocagne paisible comme une image de Hansi. ■

Ph. Jéhin



Un rendez-vous de chasse au petit matin

# Les lynx sont en route!

**Luna, Kaja et Lucky s'établissent sur leur territoire dans la forêt du Palatinat. Les 3 lynx ont été lâchés le 30 juillet 2016. Après avoir exploré les alentours, les animaux ont élargi leur périmètre d'action. Au courant des dernières semaines, les lynx ont pu être localisés dans le secteur du lâcher, entre les routes B39, B48 et la vallée d'Elmsteiner, excepté quelques excursions en direction du Sud-Est.**



«**N**otre souhait, que les animaux restent dans la région après leur lâcher, a été satisfait pour le moment», Sylvia Idelberger de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat.

Les 3 lynx se comportent de manière indépendante, mais leurs chemins se croisent régulièrement. Habilement, les lynx utilisent des zones forestières bien couvertes lors de leurs déplacements en journée, alors que durant la nuit, ils s'aventurent aussi dans des zones plus exposées.

Pour tous les animaux sauvages, la traversée de routes représente un risque. Jusqu'à présent, les lynx ont pu traverser les routes sans incident. Le risque de collision, pour toute espèce animale, peut être diminué en adoptant une conduite attentive et prudente.

«L'information sur les déplacements approximatifs des lynx est donnée par les colliers GPS» dit S. Idelberger. L'unité GPS enregistre la position du lynx et l'envoie par sms directement sur l'ordinateur. Sylvia Idelberger indique que les lynx se trouvent aussi fréquemment dans des zones non couvertes par le réseau. La transmission des données par sms n'est alors pas possible et est momentanément retardée. Le collier, l'émetteur et la batterie ont un poids total de 300g, ce qui représente moins de 2% du poids des lynx. Les colliers possèdent un point de rupture mécanique, de manière à ce qu'ils se détachent spontanément après un certain temps lorsque la batterie est vide. Les

lynx n'auront donc pas à porter ces colliers durant toute leur vie.

Le territoire des lynx est très grand. Pour la forêt du Palatinat, on peut compter une taille de territoire allant de 50 à 150 km<sup>2</sup> pour une femelle adulte et de 200 à 400 km<sup>2</sup> pour un mâle. Le territoire d'un mâle peut ainsi recouvrir celui de 2 ou 3 femelles. La taille du territoire dépend entre autres de la disponibilité des ressources alimentaires. Les lynx sont des animaux solitaires et ne tolèrent pas la présence d'un autre individu de même sexe dans leur territoire. Ainsi les territoires de Luna et Kaja resteront distincts de manière permanente.

Des observations de lynx ont déjà été signalées par deux chasseurs. Le régime alimentaire du lynx inclut des souris, des martres, des lièvres des chevreuils et des jeunes cerfs. La proie principale est le chevreuil. L'équipe de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie Palatinat, avec le Centre de

Recherche en Ecologie Forestière est parvenue à identifier les premières proies des lynx. Trois cadavres de chevreuil ont été identifiés, ces proies ayant été utilisées durant plusieurs jours par les lynx. Les acteurs locaux ont été informés et associés.

### Conduite à suivre

Si un lynx et un homme se croisent, le lynx restera dans un premier temps tranquillement sur place. Il fait confiance à son camouflage et, étant un prédateur, n'a pas tendance à fuir. Cependant à partir d'une certaine proximité, le lynx tendra à s'éloigner. Si vous avez la chance d'apercevoir un lynx, profitez du moment et respectez la distance de sécurité de l'animal.

Des cas d'attaques de lynx sur des chiens, en tant que proies, ne sont pas connus. Cependant, des interactions entre chien et lynx peuvent

arriver, si le lynx se sent agressé par un chien et qu'il n'a pas d'issue ou s'il veut protéger ses petits. Exceptionnellement, des chiens peuvent susciter la curiosité des lynx, qui dans ce cas ne vont pas s'éloigner immédiatement, même si le propriétaire est dans les environs. Dans ce cas, le comportement du chien jouera aussi un rôle sur l'issue de la situation.

Si vous souhaitez éviter toute rencontre malencontreuse entre votre chien et un lynx, tenez-le en laisse dans la forêt. Dans tous les cas, vous devriez toujours pouvoir rappeler votre chien. De cette manière, les autres animaux sauvages seront aussi protégés des dérangements. ■



NOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

La Patrimoniale  
des 2 Rives 

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS AVEC  
L'IMMOBILIER ALLEMAND !



INVESTIR EN ALLEMAGNE C'EST :

- UN REVENU COMPLÉMENTAIRE  
Exonération de plus-value dès 10 ans d'acquisition (30 ans en France)
  - Pas de taxe foncière
  - Marché évolutif de 2% / an
  - Rentabilité nette d'impôts de 4% et plus
- SIMPLE  
Faible nécessité d'apport
- LE CHOIX DE LA TRANQUILITÉ
  - Gestion totale de votre bien - Garantie loyer impayé
  - Prise en charge de votre déclaration fiscale
  - Montage du dossier de financement aux meilleures conditions



POUR EN SAVOIR PLUS

+33 (0)7 70 70 25 15

NOUS PARLONS FRANÇAIS  
WIR SPRECHEN DEUTSCH



germain.stauffer@lp2r.eu  
www.lp2r.eu  
Großherzog-Friedrich-Straße 2  
77694 KEHL - Allemagne

# FRANKONIA

*votre partenaire privilégié  
pour la chasse*

STEINER



€ 299,00

**Jumelles Observer 8x42 STEINER**

Confortable et légère. Equipée d'un revêtement antidérapant NBR-Longlife en caoutchouc. Oilletons doux, agréables pour la peau, silicone non-vieillessement. Grossissement 8x. Diam. d'objectif 42,0 mm. Diam. de pupille de sortie 5,3. Indice crépusculaire 18,3. Champ à 1000 m 116,0. Courte portée 2,0. Hauteur/largeur 148x128 mm. Poids 696 g  
No. 191276

299,00 €

NOBLEX®  
DOCTER®

ECONOMISEZ  
€ 150,00  
~~€ 379,00~~  
€ 229,00



**Point rouge DOCTER Sight II 3,5 MOA**

Viseur à point rouge lumineux reflex, optimal pour arme longue. Avec couvercle de protection pour préserver les performances de la batterie. Anodisé couleur bronze. Dimensions (LxHxI): Seulement 46x23,7x25,4 mm - Alimentation: 3V (1x CR 2032). Avec dot 3,5 MOA pour arme longue. Couverture: 10 cm à 100 m.  
No. 168749

~~379,00~~ 229,00 €

**VENTE PAR CORRESPONDANCE**

Téléphone 03 89 83 25 50  
Téléfax 03 89 83 25 59  
mail@frankonia.fr  
frankonia.fr

**VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA :**

18. rue du Château,  
68190 Ensisheim  
Téléphone 03 89 81 02 08

4. rue Transversale C  
67550 Vendenheim  
Téléphone 03 90 20 34 50



# Une saison estivale dédiée à la lutte contre le braconnage

### Une affaire dans la vallée de la Magel

Suite à des informations signalant des coups de feu suspects sur un lot de chasse durant ce mois de juillet 2016, les inspecteurs de l'environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) du Service départemental du Bas-Rhin ont décidé de mettre en place un dispositif de surveillance dans le secteur de la vallée de la Magel.

Afin d'optimiser ces opérations, une reconnaissance préalable du terrain est faite, afin de définir le dispositif à mettre en place pour appréhender le délinquant.

Cette reconnaissance et le constat de préparatifs suspects leur permettront de cibler un braconnier bien connu des services de l'ONCFS. Ce dernier a créé des places de nourrissage clandestines afin d'attirer le gibier pour le tirer plus facilement, très près de chez lui (à portée de congélateur<sup>1</sup>, si l'on peut dire).

Après trois nuits de surveillance, un coup de feu est entendu et localisé à 23h05, non loin du domicile du braconnier présumé. Les inspecteurs de l'environnement décident alors d'interpeller le tireur. Celui-ci, dissimulé à bord d'un vieux fourgon qu'il venait d'aménager afin de pouvoir tirer la nuit en toute quiétude, est interpellé en flagrant délit. L'individu est arrêté avec une carabine munie d'un silencieux, d'une visée laser et d'un dispositif d'amplification de lumière lui permettant de tirer la nuit discrètement, ... du moins c'est ce qu'il pen-

sait! Il s'avérera qu'il venait d'abattre de nuit une laie, sur un territoire pour lequel il n'est pas détenteur du droit de chasse, à l'aide de moyens prohibés. Cela constitue une première pour le service départemental bas-rhinois de l'ONCFS: l'homme d'un âge respectable mais tire depuis un fourgon stationné derrière son domicile, transformé en mirador très bien équipé! Suite à son arrestation, puis le lendemain, à son audition, les inspecteurs de l'environnement, avec l'accord du procureur du Tribunal de grande instance de Saverne, poursuivront leurs investigations en menant une perquisition à son domicile. Cela leur permettra de découvrir d'autres éléments attestant des activités délictueuses de ce braconnier.

### Une autre affaire, dans le haut de la vallée de la Bruche

On peut aussi faire mention d'une affaire résolue dans le haut de la Vallée de la Bruche, grâce aux nouvelles compétences des inspecteurs de l'environnement de l'ONCFS.

Avertis par un chasseur de la présence suspecte sur son lot de chasse d'une personne n'ayant rien à y faire, les inspecteurs de l'environnement de l'ONCFS du service du Bas-Rhin ont monté des opérations de surveillance. Celles-ci n'ayant rien donné, ils ont, après avoir fait des investigations sur l'auteur présumé de l'infraction, décidé de le convoquer pour l'auditionner. Cela a porté ses fruits, puisque l'apprenti braconnier a finalement re-

connu les faits. Et lors de sa convocation devant le tribunal, pour les infractions de: présence non autorisée en appareil de chasse sur le terrain de chasse d'autrui, chasse à l'aide de moyen prohibé (utilisation d'une 22 LR pour tirer sur les chevreuils), chasse en temps prohibé (période de fermeture de l'espèce chevreuil). Il a été condamné le 6 juin 2016 à 450 euros d'amende pour ces trois contraventions, ainsi qu'à la confiscation de la carabine 22 LR et à la suspension de son permis de chasser.

### Au bord du Rhin, la police de l'environnement s'exerce aussi

Le 10 juin 2016, lors d'une opération multiservices réunissant des agents de l'ONCFS du service départemental du Bas-Rhin et de l'ONF, visant à lutter contre les atteintes à la Réserve de chasse et de faune sauvage du Rhin (gérée par l'ONCFS) et aux Réserves naturelles (Erstein-Krafft, Rohschollen, Neuhof). Les infractions les plus fréquemment relevées concernent les feux, les déchets, le camping, et les multiples infractions à la pêche, d'autres braconniers ont été interpellés. Alors qu'ils circulaient en bordure du plan d'eau de Plobsheim, dans le cadre d'un plan de contrôle des activités de loisirs de plein air, les agents trouvent un véhicule non loin duquel une personne attend.

Après avoir stationné leurs véhicules et être allés à la rencontre de l'homme de nationalité allemande, ils trouvent son comportement étrange. Celui-ci



Les armes saisies





Le matériel de pêche utilisé

leur ayant déclaré qu'il attendait des amis qui devaient venir le rejoindre, pour pêcher le lendemain. Ayant, quelques semaines auparavant, interpellé à proximité de cet endroit

une équipe pêchant de nuit, ils décident de contrôler les alentours afin de vérifier si cette personne est vraiment seule.

Soudain, une des équipes distingue

en bordure d'une rivière jouxtant le plan d'eau de Plobsheim, de la lumière et perçoit des bruits laissant penser que l'on vient d'installer des lignes de fonds destinées à la capture de poissons de manière illégale. Ils décident donc d'intervenir, ils appréhendent alors deux personnes munies d'un sac dans lequel se trouve tout le matériel nécessaire à l'installation de lignes de fonds. Ils trouveront ensuite la première ligne de fond installée de manière très discrète en bordure du cours d'eau. Pour couronner le tout, le braconnage est opéré dans une réserve de pêche!

Ces trois personnes de nationalité allemande se sont donc vues déclarer procès-verbal pour pêche de nuit avec moyens prohibés sur autrui. L'ensemble du matériel interdit pour la pêche a été saisi et la procédure transmise au parquet de Strasbourg. ■

## CONFÉRENCE

# Rencontre avec le loup

Animée par **Bernard COMTE**,  
Observateur passionné du loup.  
Président de l'ADCGG des Hautes-Alpes



### DATE

24 novembre 2016 à 19h  
Ouverture des portes à 18h30

### LIEU

ESPACE TERMINUS à Truchtersheim  
Salle polyvalente - Place de l'Ancienne Gare

### PROGRAMME

- Le loup et l'homme
- Histoire et sociologie
- Classification
- Situation dans le monde
- Reconnaître le loup
- Biologie du loup
- Gestion du loup en France
- Le loup et l'élevage
- La défense contre la prédation du loup
- Le loup et son hybridation

### Petite restauration

organisée par les Arboriculteurs  
de Truchtersheim & Environs

### CONTACT

Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier  
8 rue Clotilde • 67200 STRASBOURG  
Email: c.abrcgg@orange.fr • Tél. 06 79 65 41 96

# Le Conseil européen déclare la guerre aux tireurs sportifs et aux chasseurs

**Au nom de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, la Présidence hollandaise du Conseil vient de soumettre des propositions inadmissibles aux 28 Etats membres.**

**A** la dernière minute et sans la moindre concertation, la présidence hollandaise du Conseil vient de prendre pour cible les tireurs sportifs avec des contraintes nouvelles imposées sur la taille des chargeurs et sur les dérogations exclusivement limitées aux compétitions sportives.

En parallèle, le même acharnement a lieu contre les chasseurs en supprimant purement et simplement la catégorie D afin que toutes les armes, y compris de chasse, déjà soumises à enregistrement, passent dans un régime lourd. Qui va nous faire croire que la suppression de la catégorie D va permettre de lutter plus efficacement contre le crime organisé et le terrorisme.

Les criminels qui utilisent des kalachnikovs et les trafiquants d'armes qui fournissent les délinquants se moquent éperdument de ces nouvelles contraintes qui frappent exclusivement d'honnêtes citoyens, détenteurs légaux d'armes à feu et qui déclarent tout. Un tel choix nous contraindrait à revoir en profondeur la réglementation française de 2012 et 2013 pourtant reconnue par tous comme sécuritaire et efficace.

Les 2 millions de détenteurs légaux vont subir des contraintes supplémentaires considérables, avec une multiplication de nouvelles procédures administratives que l'administration préfectorale ne sera pas en mesure de gérer.

La présidence hollandaise du Conseil européen veut que soient enregistrées en C toutes les armes à canon lisse à un coup, mais aussi les pistolets d'alarmes, les répliques et les armes neutralisées. Cet élargissement de la déclaration à des armes qui ne répondent plus à aucun critère de dangerosité est totalement inadmissible et démontre le côté bureaucratique et anti armes d'une telle décision. Selon nos informations, seules la France et l'Autriche

## Le Comité Guillaume Tell

**L**e Comité Guillaume Tell regroupe, depuis 16 ans, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), la Fédération Française de Tir (FFTir), la Fédération Française de Ball-trap (FFBT), l'Association Nationale de Défense des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes

(ANTAC), la Chambre Syndicale Nationale des Armuriers Professionnels (CSNAP) et la Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Equipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM). ■

se sont opposées à cette initiative de dernière minute.

Cela revient à multiplier par 100 le nombre de déclarations, ce qui équivaut à une paralysie du système pour les prochaines années au moment même où nous allions parvenir à une évolution en France en accord avec le ministre de l'Intérieur.



## La présidence du Conseil européen se trompe encore une fois de cible

Pour le Comité Guillaume Tell, ces mesures inutiles et liberticides vont provoquer la colère des 2 millions d'honnêtes citoyens qui se demandent pourquoi l'Europe, déjà si critiquée, ne se concentre pas sur les vrais enjeux de sécurité publique

que sont la traçabilité des armes, leur neutralisation irréversible et l'interopérabilité des fichiers. Le Comité vient d'interpeller les organisations nationales et européennes afin que chacun alerte les ministres de l'Intérieur de chaque pays qui devaient se réunir le 10 juin 2016 pour prendre une position définitive.

Nous venons de demander une audience au ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, afin d'aborder les conséquences catastrophiques de cette réforme, si elle arrivait à son terme.

Avec ses homologues des autres pays, le Comité va continuer à rencontrer les députés européens pour qu'ils redoublent de vigilance afin que les mesures du Conseil européen ne puissent faire l'objet du moindre compromis dans les négociations qui vont avoir lieu en septembre entre la Commission européenne, le Conseil européen et le Parlement.

Pour les 10 millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée ne doit pas passer par un acharnement contre les honnêtes citoyens qui font déjà l'objet d'un encadrement très strict. ■

**Pour tout contact**  
Thierry Coste  
Secrétaire général du Comité  
Guillaume Tell  
E-mail : [thierry.coste@acesyst.com](mailto:thierry.coste@acesyst.com)

## Tunnel de tir

Le tunnel de tir est encore dans le berceau. Après un bon départ début août, le chantier est maintenant à l'arrêt faute de... buses ! Nous avons oublié que la France est paralysée au moins août et que la mise en route après une paralysie est toujours longue et difficile. Nous ne désespérons pas. Ça va aller mieux...



## Mésaventure du petit chevreuil blanc

**D**epuis 5 ans un petit chevreuil blanc albinos est l'hôte de nos forêts du val de Villé. Il vient, il part, il broute sans s'inquiéter des alentours. Même les chasseurs l'ont pris sous leur aile, et ordre a été donné de ne jamais tirer cet animal.

Rares sont les personnes qui peuvent se targuer de l'avoir aperçu. Pourtant, récemment, le petit chevreuil blanc a subi une belle mésaventure. En effet, il s'est trouvé pris au piège entre deux chiens que leur maître



avait oublié de tenir en laisse, ceci dans un jardin privé. Voyant cela, le propriétaire du terrain s'est rapidement

interposé et a fait fuir les molosses. Le petit chevreuil apeuré est resté figé. Son sauveur a ainsi pu s'approcher de lui et le caresser pendant de longs moments.

Puis l'animal, sans se presser, s'en est allé, a traversé la route, le ruisseau et dans un dernier signe de gratitude envers son bienfaiteur, lui a lancé un dernier regard et tout tranquillement a rejoint la forêt protectrice proche. Cette mésaventure a ainsi été l'occasion d'une belle rencontre... ■



## AG GGC Ried Nord 22 juillet 2016

**L'**assemblée générale du GGC Ried Nord s'est tenue le 22 juillet dernier à Reichstett en présence d'une trentaine de personnes dont Didier Schuler, maire de Reichstett, Didier Pierre, président de l'ABR des Piégeurs et Nicolas Braconnier, technicien chef à la FDC67. Dans son rapport moral, le président du GGC, Patrick Caussade a fait le point sur les demandes d'attributions de bracelets chevreuils, les dégâts de sangliers sur le GGC et le découpage des nouveaux secteurs ainsi que le petit gibier qui a souffert d'un printemps trop pluvieux. Le président a aussi évoqué les projets immédiats de la FDC, à savoir, le tunnel de tir pour le réglage des armes rayées et le parcours de ball-trap.

### Les actions 2016/17

• **Jachères faune sauvage et engrais vert: budget 1000 €**

- Reconstitution de la participation de 15€/ha aux jachères faune sauvage  
 - Participation de 50 % à l'achat de semences «engrais vert»

• **Aide à la constitution de haie étendue à l'implantation de placettes de roseaux de Chine**

- Appui et conseil sur la faisabilité avec l'aide de la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin (appui technique et demande de complément financier si nécessaire).  
 - Sélection de deux projets par le GGC avec une possibilité de financement de 500€ par projet

• **Recépage de haies**

- Sélection de 2 projets par le GGC présentant un intérêt cynégétique évident avec une possibilité de financement de 500€ par projet

• **Cyné'tir**

- Tout adhérent à jour de ses cotisations recevra une participation unique

de 40€ lors d'une séance de Cyné'tir. La liste des adhérents sera remise au secrétariat du Cyné'tir.

• **Appui financier à l'UNUCR**

- Un appui financier de 400€ pour l'exercice en cours a été voté à l'unanimité

• **Financement répulsif**

- Pour des situations de dégâts de gibier sur des cultures spéciales (tabac, asperges), subvention de 1 500€ protection des cultures spéciales (origine FDC)

• **Appui financier du GGC par l'achat groupé de miradors de battue**

- Tout adhérent à jour de ses cotisations pourra adhérer à l'achat groupé de miradors de battue par le GGC

D'excellentes «grillades» ont permis aux participants de clôturer la soirée dans une ambiance des plus conviviales. ■

## GGC Sauer-Moder

# Fête d'été du 11 septembre 2016

**S**ous un soleil plus que généreux, la désormais traditionnelle et bien rôdée fête d'été du GGC Sauer-Moder a une nouvelle fois connu un succès qui ne se dément pas.

Près de 200 personnes se sont en effet retrouvées pour partager un excellent jambon braisé – préparé par le président en personne – et tôt le matin, nombreux étaient les chasseurs-pêcheurs- autour de l'étang de pêche pour taquiner le poisson.

A noter qu'une immersion de 100 kg de truites avait été effectuée.

Dans son discours, le président Rudy Scheuer a salué tous les participants et en particulier Aliette Schaeffer représentant la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin ainsi que Robert Weinum, président du FIDS. Ce dernier a brièvement pris la parole pour



faire un point sur les dégâts. Un grand merci à tous les bénévoles présents ce jour-là parce que c'est

grâce à eux que ces manifestations sont couronnées de succès. ■

# Visez plus haut



**Christian Veltz**

Diplômé de l'Ecole d'armurerie de Ferlach  
Président des Trompes de Chasse de Mollkirch

LA CHASSE, UNE PASSION PARTAGÉE

## S'Jaejer-Stuebel

ARMURERIE VELTZ

24 rue du Général Baegert • 67210 Obernai  
Tél. 03 88 95 65 41

Parking 100 places (Place des Fines Herbes) • 20 mn gratuites  
Stand de tir à 5 mn du magasin

# Le véritable mirador mobile



Ce mirador, unique au monde, pliable à la forme d'une simple remorque, est conçu pour être monté par une seule personne en trois minutes et sans outillage. Il s'adapte à des dénivelés jusqu'à 80 cm.



Pour une démonstration, venez voir notre modèle d'exposition

## ECC

EUROPEAN COMMERCE & CONSULTING SAS

16 rue de la sablière • 67370 Stutzheim – Offenheim  
Tél. 06 58 85 91 72 • Mail : info@europeancce.eu

www.europeancce.eu

Facebook: Miradors Mobiles

Hauteur d'appui: 3,60 m  
Dimensions intérieures :  
1,20 x 1,20 x 1,90 m  
Couchette déployable:  
1,98 x 0,80 m  
Avec isolation phonique et  
thermique / Sans entretien



# FORMULA AUTOMOBILES

À 10 MN DE STRASBOURG



**PORSCHE PANAMERA**  
V8 4.8 550 Turbo S  
2012, 60 000 km  
89 900 €



**CHEVROLET CAMARO 5**  
V Coupé 6.2 V8 405 BVA  
2012, 22 800 km  
38 400 €



**PORSCHE 911 TYPE 991**  
Cabriolet Turbo  
2014, 21 753 km  
189 000 €



**TESLA MODEL S**  
90 KWH Dual Motor  
2016, 14 800 km  
93 900 €



**FORD RANGER**  
2016, 45 600 km  
39 900 €



**FORD MUSTANG 6 COUPE VI** Fastback  
5.0 GT BVA6  
2016, 150 km  
52 900 €



**LAND ROVER RANGE ROVER EVOQUE**  
TD4 Pure Pack Tech  
2014, 41 200 km,  
36 900 €



**MINI 2 CABRIOLET**  
2.0 SD 143 Cooper  
2012, 76 820 km  
20 500 €



**FERRARI F430 SPIDER**  
Spider V8 F1  
2007, 64 800 km  
96 500 €



**BMW X4 F26 XDRIVE20D 190**  
10CV M Sport BVA8  
2015, 16 400 km  
53 700 €

www.formula-automobiles.com **03 88 14 14 44**

PDA Région de Brumath - 1 rue de Londres - 67670 MOMMENHEIM - contact@formula-automobiles.com



Saison 2015-2016

## Bilan des accidents de chasse

Comme chaque année, le réseau « Sécurité à la chasse » animé par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a procédé à une analyse détaillée de la nature et des circonstances des accidents de chasse répertoriés entre le 1<sup>er</sup> juin 2015 et le 31 mai 2016.

Le nombre total d'accidents de chasse relevés durant la saison 2015-2016 s'élève à 146, en progression par rapport à la saison précédente durant laquelle avaient été relevés 122 accidents. Si ce constat ne remet pas en cause la tendance baissière et continue du nombre d'accidents observée depuis près de 20 ans, il rappelle qu'en matière d'accidentologie, la vigilance doit rester de mise. 65 % des acci-

dents se produisent lors d'une chasse au grand gibier. 83 % des victimes sont des chasseurs. Les armes basculantes sont impliquées dans 59 % des accidents, suivies par les armes semi-automatiques (31 %), les autres armes représentant 10 % des accidents. Sur les 146 accidents relevés, 10 accidents mortels (14 durant la saison précédente) restent à déplorer dont trois auto-accidents. Deux non chasseurs figurent parmi les victimes.

Le nombre d'accidents mortels reste toutefois en baisse continue depuis près de 20 ans et atteint le niveau le plus bas jamais enregistré.

Les principales causes d'accidents mortels relevés en 2015-2016 sont :

- Le tir sans identification,
- Le tir en direction de la traque ou

sans prise en compte de l'angle des 30 degrés,

- L'absence de matérialisation de l'angle des 30 degrés,
- Le départ intempestif sans gibier.

Depuis plus de 15 ans et avec succès, le monde de la chasse s'est fortement investi dans la sécurité qui reste une priorité pour les fédérations départementales comme pour l'ONCFS. Les actions de sensibilisation des chasseurs, tant en matière de formation (notamment à l'examen du permis de chasser) que de communication ou de réglementation (dans le cadre des schémas départementaux de gestion cynégétique) se poursuivront dans les années à venir. ■

## ABRCGG : Brevet grand gibier 2016, promotion Jean-Georges Urban



Dix-sept candidats (dont 2 non chasseurs) et candidates (4 dames) ont suivi les formations pratiques et théoriques dispensées tout au long des mois de mars, avril et mai et quinze se sont présentés à l'examen. Les épreuves se sont déroulées comme chaque année sur le site de l'APTO de Bernardswiller, le samedi 28 mai pour le tir et le samedi 4 juin pour la théorie. Cette organisation nouvelle a permis une meilleure concentration et une moindre pression pour les candidats au cours des deux épreuves. La présence de 2 non chasseurs répond

à une demande de plus en plus fréquente due à la qualité reconnue de la formation et des intervenants couvrant l'ensemble de l'environnement de notre activité cynégétique.

Sur les 15 candidats et candidates 11 ont obtenu le brevet or avec pour le major de promotion, non chasseur, un résultat maximum possible à l'épreuve théorique de 130 points sur 130, score encore jamais réalisé jusqu'alors. D'autre part, le major de promotion 2015 (Loïc Brestenbach) a passé avec succès l'option pratique arc avec un résultat proche de la perfection de 48 points sur 50.

Deux des 4 malchanceux espèrent recueillir la précieuse médaille à l'occasion d'un nouveau passage dans un département voisin.

### Les heureux lauréats

**Major de promotion :** Ludwig Jean Amrouchene Miassa, Chappon Gérard, Ernst Michael, Hoenen Michel, Koenig Marie-Claude, Lienhardt Jean-Luc, Ludwig Dominique, Paulus Pascal, Stenger Luc et Stirn Gabriel.

Félicitations à tous les candidats dont la démarche est hautement estimable. ■

# Évitement des dégâts de lièvres à Bietlenheim

**Protection des choux contre lièvres :**  
 une nouvelle technique de clôture  
 électrique spécial lièvres avec bandes  
 larges et multifilaires. Essai à  
 Geudertheim avec la participation  
 de la FDC 67.



L'équipe de chasseurs au travail



Bietlenheim: la bonne volonté dans l'évitement  
 des dégâts ne semble pas bilatérale ■

## Erratum Petit Livret

**Page 12**

Brigade Nord, Maison du Frasey,  
 18 rue Principale - 67290 La Petite Pierre  
 (au lieu de 2 rue du Château)

**Page 26**

Georges Schuler - Tél. 06 77 07 58 25  
 (au lieu de 06 77 07 58 55)

# Un service gratuit pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez-nous vos annonces (maximum 4 lignes) en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail: [valerie.villard@fdc67.fr](mailto:valerie.villard@fdc67.fr). Délai de dépôt des annonces, le 15 du mois précédent la parution.

### Armes/optiques

■ Vds boîte de 10 balles calibre 8X68S 11.7 grammes 180 grains RWS KS Prix: 2 €. Tél. 06 78 18 11 26

■ Vds carabine Mannlicher cal 7,64 SB 96 + lunette Swarovski 10x56 point rouge – Prix à débattre – Tél. 06 18 26 35 31

■ Vds lunette 1,5-6x42 B.Nickel avec crochets 150€ - Saverne – Tél. 06 66 66 25 17

■ Vends cause décès : . Drilling Merckel-Suhl cal. 7X65 R cal. 16 avec lun. Schm. Bend.Zen. rét. lumi. 1,5X6 X42 (val. Lun.-mont.fact. 2100€) - Arme de cat. C - Prix 3000€ à déb. Carabine semi-automatique Remington 3 coups - Arme de cat. C. Lun. Battue Schm. Bender 1,25 X 15 - Prix 700€ à déb. Fusil juxtaposé St. Etienne can Verney cal. 16 - Arme de cat. D - Prix 300€ à déb. Carabine mixte à basc. Canon rayé cal. 7X65 R canon lisse cal.12 - Arme de cat. C.Lun. Nickel 4X36 - Prix 950€ à déb. **Renseignements : 06 80 10 24 01 / 06 84 80 39 92**

■ Vds carabine Steyr Mannlicher 7X64 (avec Stecher) équipé d'une lunette Swarovski Habicht 6 - L'ensemble en très bon état – 1600€. Tél. 03 88 64 92 75

■ Vds Blaser R93 canon 7RM. Tout neuf - tiré 10 à 12 x. Cause trop long pour moi, précision garantie. Avec tête de culasse et chargeur. Acheté 1100€ (facture). Vendu 600€ [norbert.schmitt@live.fr](mailto:norbert.schmitt@live.fr) - Tél. 03 88 00 18 54

■ Vds Mauser M03 calibre 9,3 x 62 + lunette Zeiss Diavari ZM 3-12 x 56 réticule 4. Boîtier amovible 5 cartouches + 33 cartouches KS 16 gr et 18 Vulkan 15 gr. Prix ferme 2900€ - Tél 06 81 32 96 60

■ Vends lunette Zeiss Variopoint VM 1.1-4x24 T\* et une lunette Zeiss Diavari VM 2.5-10x50 T\* en bon état toutes les deux - 700€ chacune. Un montage Blaser pour ces lunettes 200€. Tél. 06 07 03 08 19

■ Vends : Bergstutzen Blaser 97 ST – Cal. 9,3X74 R. – Cal. 243 Winchester – Arme récente, jamais utilisée à la chasse. Possibilité optique Zeiss – Prix : 3000€. Carabine SAKO état neuf calibre 222 Remington – Zeiss 3a 12x56 Réticule 4 – Canon semi match excellent groupement – Prix : 1600€. Tél. 06 51 28 36 19

■ Recherche carabine 22LR multi-coup à chargeur détachable tout état – Tél. 06 50 25 24 11

■ Express HEYM LUXE Cal 30R Blaser avec lunette Schmidt et Bender Zenith 1,5-6x42. Très peu utilisé, état neuf. Prix 3200€. Tél. 06 23 51 85 32

■ Vends : 1/ Montage lunette neuf pour MERKEL KRI diamètre 30 mm 360€. 2/ Carabine MERKEL KRI STANDARD 300WM, parfait état, stecher, 2.950 kg canon 61,5 cm 1300€. 3/ Monoculaire vision nocturne VOIRLANUIT.COM D239 tube

ampli Génération 3, torche infrarouge portée 100m, grossissement 1, parfait état, boîtier et optique neuf, 336 gr, 13cm, essai sur terrain – 1700€ – Tél. 06 81 63 33 15

■ Carabine STEYR-Mannlicher fut long Calibre 30/06 avec montage pivotant d'origine, lunette Zeiss 8x56 réticule 4 - Excellent état. Prix : 1500€. Tél. 06 87 07 10 84

■ Carabine Aut. Steyr-Daimler Puch Mannlicher mod.L - Cal. 243 - lunette 7x42 Wetzlar Prix : 1 150€ et Mixte Rhoner Weisbach - Cal. 22 LR 9mm Flobert - Prix : 550€ - Tél. 06 87 04 50 04

### Divers

■ Vends jeunes furets blancs aux yeux rouges, nés pendant le week-end de la Pentecôte. Tél. 06 40 11 41 05

■ Audi Q5 - 2.0L TDI - 170 cv - 10 cv Quatro - S Tronic 7 - Gris métal - 64000 kms - Année 2010 révision 60000 kms faite chez Audi - Contrôle technique vierge - Non-fumeur - Voiture en très bon état – Prix : 22 000€ - Tél. 06 70 24 12 47

### Chasse offre

■ Cède lot de chasse cause déménagement saison prochaine. Plaine 530 ha dont 35 de bosquets. Belle population de chevreuils, quelques faisans naturels et quelques sangliers de passage. Chasse située à mi-parcours entre Strasbourg et Saverne. Budget : 2500€ - **Renseignements après 19h au 06 83 32 20 22**

■ Limitrophe à Niederbronn, part battue de 18 j de chasse sur 2 600 ha (cerfs, chevreuils, sangliers) 2000€ - Tél. 06 08 42 76 38

### Chiens

■ Chiots Jack Russel Terrier (2 femelles) nées le 06/04, dispos, pucées et vaccinées. N° mère : 2HCB840 – Parents bons chasseurs sur et sous terre, non LOF – Prix 400€ - Tél. 06 98 90 41 64

■ Chiots Rouge de Hanovre LOF. Parents de très bonne lignée. Chien pour la recherche du gibier blessé. Élevé en milieu familial. Vendus vaccinés, pucés, passeport européen et certificat vétérinaire. Mère N° portée LOF-2016024595-2016-I PUCE-LOF:6HAN.SCH160/47 250269602573116. Tél. 03 89 58 91 28 – 06 80 25 86 50

■ A réserver chiots type Jack Russel, pure race, bon chasseur, nés le 30.08.2016, pucés et vaccinés - Mère 276098102630641.550 E. Tél. 03 88 70 24 23

■ A réserver chiots Rouge de Bavière, nés le 26/08/2016, père LOF 6 BAY. GEB 504-0, IRVING de la coulée des trappeurs, beauté CACS et RCA-CIB, travail EXC.Mère n° 250269604433650, 2 males et 4 femelles. 600€ - Tél. 03 88 70 24 23

## Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

### Octobre 2016

1 oct.	06h28 à 20h07
5 oct.	06h34 à 19h59
10 oct.	06h41 à 19h49
15 oct.	06h49 à 19h39
20 oct.	06h57 à 19h29
25 oct.	07h04 à 19h20
30 oct.	06h12 à 18h12

● 1 oct. ● 16 oct.

### Novembre 2016

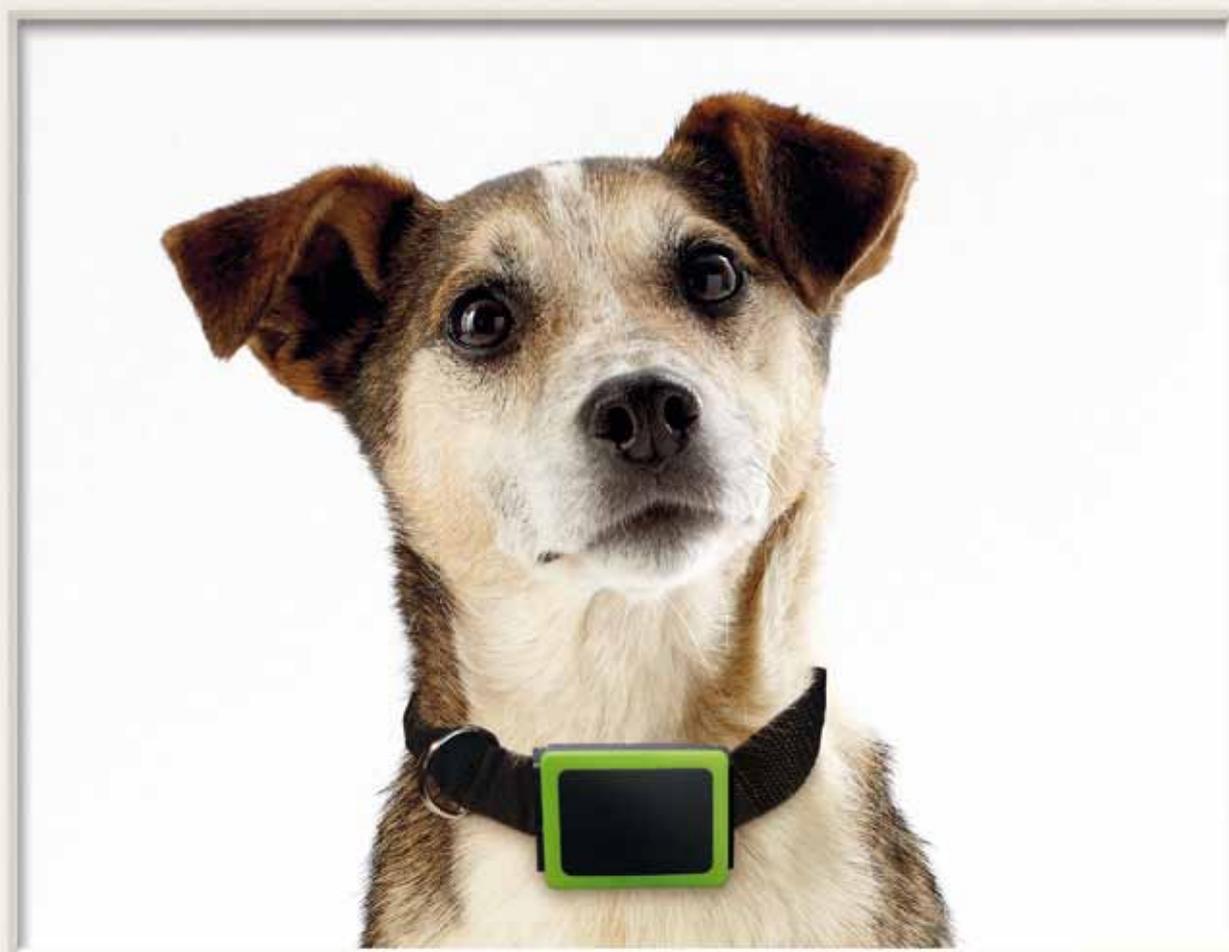
1 nov.	06h15 à 18h08
5 nov.	06h21 à 18h02
10 nov.	06h29 à 17h55
15 nov.	06h37 à 17h49
20 nov.	06h45 à 17h43
25 nov.	06h52 à 17h39

● 14 nov. ● 29 nov.

### Décembre 2016

1 déc.	07h00 à 17h35
5 déc.	07h05 à 17h34
10 déc.	07h10 à 17h33
15 déc.	07h14 à 17h33
20 déc.	07h18 à 17h35
25 déc.	07h20 à 17h38

● 14 déc. ● 29 déc.



# RETROUVEZ VOTRE ANIMAL OÙ QU'IL SOIT, GRÂCE À SON COLLIER CONNECTÉ !

Un accessoire indispensable pour les chiens fugueurs, les chiens de chasse...



Localisation en temps réel



Alerte anti-fugue



Réalité augmentée et Boussole



Historique des balades



Ultra-résistant



Étanche

## Crédit Mutuel Mobile

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Sous réserve de couverture de réseau et d'utilisation en zones découvertes. Détails de l'offre auprès de votre conseiller.

Offre disponible dans les caisses de Crédit Mutuel proposant ce service.

Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € - RCS Paris 421 713 892 - 12, rue Gaillon, 75 107 Paris Cedex 02.

**Annoncesur** : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr), proposant des contrats d'assurance de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. entreprises régies par le Code des Assurances ; MTRL, Mutuelle Nationale relevant du livre II du Code de la Mutualité.

ARMURERIE  
*Buffenoir*



STAND DE TIR DE 100M SUR PLACE POUR LE RÉGLAGE DE VOS ARMES

EXPÉRIENCE CHEZ HOLLAND & HOLLAND AND PURDEY

DÉPOT VENTE  
ARMES NEUVES  
RÉPARATION  
FABRICATION  
MONTAGE CROCHET



36, IMPASSE DE LA GARE - 67640 LIPSHEIM

TEL : 03 88 68 16 96

[info@armurerie-buffenoir.fr](mailto:info@armurerie-buffenoir.fr) - [www.armurerie-buffenoir.fr](http://www.armurerie-buffenoir.fr)